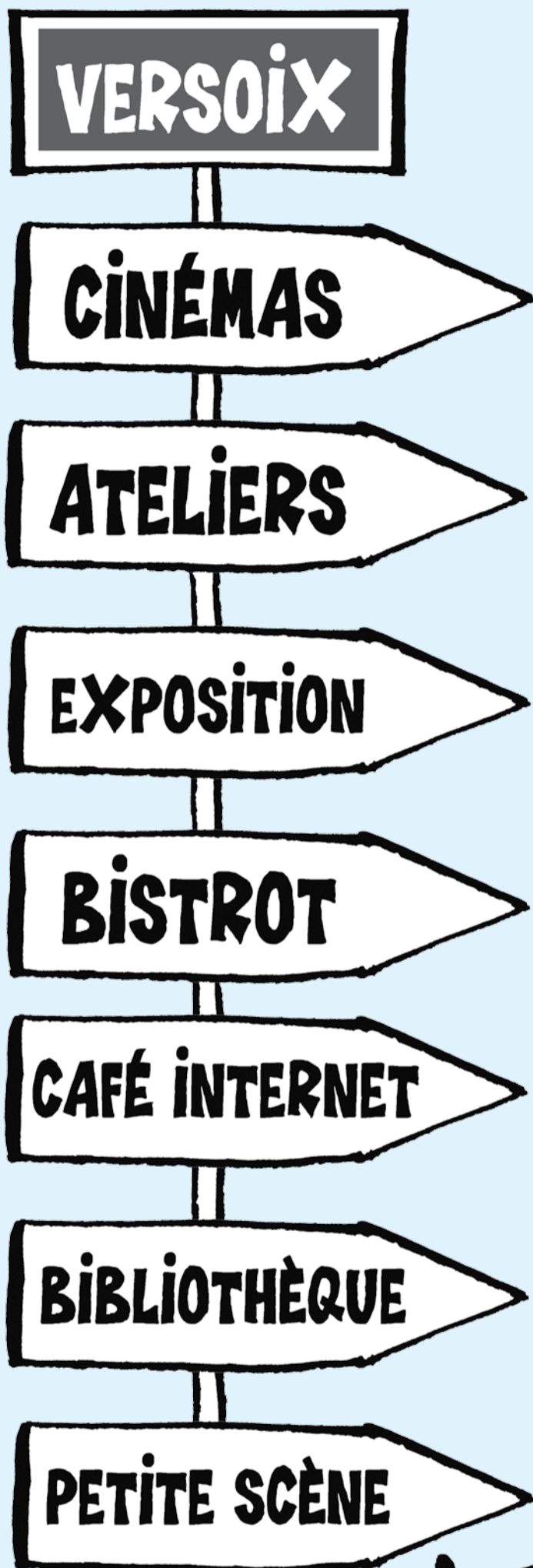


OUI, TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS CRÉER AU COEUR DE VERSOIX UN LIEU D'ANIMATION PERMANENTE VRAC.CH



UN PARI SUR L'AVENIR

Il y a dans l'initiative la perspective d'un lieu animé pour et par les habitants. Beaucoup de jeunes s'y reconnaissent déjà et le sentent comme une possibilité de s'y impliquer. Il y a du rêve, de la création, des perspectives. Il y a une foule de tâches et de responsabilités à partager. Nous vivons une période de crise économique, il y a du chômage en augmentation, pas seulement chez les jeunes, des cadres sont aussi touchés, les retraités sont plus nombreux et souvent en bonne forme.

Il y a donc un potentiel croissant d'énergies qui ne demandent qu'à s'exprimer et à s'investir plutôt que de sombrer dans la déprime ou la délinquance. Utiliser ces énergies c'est aussi cela le développement durable. Pour une cité de l'Energie, il n'y a pas que la norme minergie ! C'est aussi pour cela que le projet est un investissement pour l'avenir. Les deux ou trois millions supplémentaires pour le concrétiser seront vite amortis et l'on économisera sur les caméras de surveillance ou la consommation d'anti-dépresseurs. Nos élus ont-ils compris cet enjeu ?

L'INITIATIVE INTÉRESSE LA CONFÉDÉRATION !

Le projet du VRAC suscite l'intérêt du directeur de l'Office fédéral de la culture, M. J.-F. Jauslin, qui a demandé une copie du dossier de l'initiative car ce projet associatif semble s'inscrire dans la réflexion en cours : la culture en tant que ressource économique en période de crise.

UN CINÉ-CLUB N'EST PAS UN CINÉMA

L'aula, qui n'appartient pas à la commune mais à l'Etat, est en priorité affecté à l'usage scolaire. L'amélioration de son confort (avec ou sans participation de la commune) permettra de l'utiliser un peu plus, mais toujours ponctuellement, pour des soirées musicales, du théâtre, des conférences ou autres spectacles.

Si l'aula peut accueillir un ciné-club hebdomadaire, en aucun cas il ne peut remplir le rôle de cinéma permanent qui présente l'avantage de «coller» à l'actualité et à la diversité de l'offre cinématographique.

L'EXEMPLE D'AIGLE - 9'000 HABITANTS

La petite salle du Cosmos qui périlait a été remplacée, grâce à la participation des autorités communales qui ont fourni les murs, par un cinéma avec trois salles, le Cosmopolis, à côté de la gare. Résultat : un grand succès qui dépasse les espérances de l'exploitant (Cinérive).

L'EXEMPLE DE ST-JULIEN - 11'000 HABITANTS

Malgré la proximité du multiplex d'Archamps, le cinéma de St-Julien fermé depuis 10 ans, a rénové - grâce à une association et au soutien des autorités - dans le but de favoriser les liens sociaux. Résultat : Le Rouge et Noir enregistre 25'000 entrées par année. Le projet d'ouvrir une deuxième salle est à l'étude afin d'améliorer la rentabilité du cinéma.

Ces deux exemples montrent que : «une ville=un cinéma», c'est possible lorsqu'il y a une volonté politique !

TéléVersoix diffuse en boucle (jusqu'au 15 mai) la soirée d'information/débat filmée le 21 avril. Le site www.vrac.ch propose de voir l'intégralité de ce débat. D'autres informations sur l'initiative sont disponibles sur ce site.

SAVEZ-VOUS QUE :

- L'estimation demandée par les autorités se base sur un volume surdimensionné (3'520 m³) pour les 2 salles de cinéma, entraînant un coût de 3,5 millions ! L'investissement pour 2 salles de cinéma (environ 2'000 m³) devrait s'élever à environ 2,5 millions, équipement compris.
- L'amortissement sur 30 ans et les intérêts correspondent alors à une dépense annuelle d'environ 180'000.- (compte tenu d'un loyer de 60'000.- pour le cinéma), soit l'équivalent de 2 postes de travail ou de 14.- par habitant et par an.
- Le coût du sous-sol de parking (27 places) sous le bâtiment représente un investissement communal de 2,2 millions (y compris rampes d'accès) pour un rendement de location de 60'000.-. Ces chiffres sont comparables à ceux du cinéma sauf que, pour le parking, les partis ne parlent pas d'augmenter les impôts !
- En termes de coût de construction, 10 places de parking correspondent donc à une salle de cinéma de 100 places !

**INITIATIVE OUI
CONTRE-PROJET NON
VOTEZ IN
LE 17 MAI**

TÉMOIGNAGE D'UN ARCHITECTE

« Suite à la soirée d'information-débat du mardi 21 avril sur l'initiative et le contre-projet, je souhaite faire part de mon désarroi quant aux propos des représentants de la commune, défenseurs du contre-projet. Portés par l'assurance d'une victoire aux urnes, les conseillers assènent leur contre-vérité avec une mauvaise foi à peine dissimulée dans le but de discréditer le projet Vrac et leurs porte-parole. Je trouve ce procédé assez honteux. Leurs discours biaisés pourraient desservir tant l'initiative du Vrac que la variante officielle.

En tant qu'architecte, j'aimerais ajouter qu'après les avoir étudiés, les chiffres avancés par la commune quant aux coûts des salles de cinéma sont à mon avis fallacieux.

C'est comme si au restaurant, le patron prétendait que le prix du plat de pâte double si l'on y ajoute du parmesan ! La création des salles de cinéma n'est qu'une plus-value modeste par rapport à l'ensemble du projet.

J'espère que les citoyens sauront résister au consensus frileux de la commune et choisir de doter Versoix d'une plus-value sociale et culturelle méritée. L'occasion est là, elle ne se représentera pas de si tôt ! » A. Hopf

